

Public : Toute personne amenée à réaliser des interventions ou d'entraîner un contact avec de l'amiante dans le cadre de ses fonctions professionnelles.	<div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Objectif de la formation </div> <p>A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les principaux risques liés à l'amiante et leurs conséquences sur la santé • Connaître la réglementation en vigueur et les responsabilités de l'employeur et des intervenants • Identifier les matériaux, produits et situations susceptibles de contenir de l'amiante • Mettre en œuvre les bonnes pratiques de prévention, de protection collective et individuelle <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Formation Théorique </div> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Introduction : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la formation • Objectifs attendus ❖ La réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • Code du travail et dispositions réglementaires applicables • Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante • Sous-section 3 (travaux de retrait) vs sous-section 4 (interventions ponctuelles) • Responsabilités de l'employeur et des intervenants • Obligations de formation, suivi médical et traçabilité des expositions ❖ L'amiante et ses effets sur la santé : <ul style="list-style-type: none"> • Nature et propriétés de l'amiante • Produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante • Effets sanitaires • Statistiques d'accidentologie et pathologies reconnues en maladies professionnelles ❖ Les équipements de protection : <ul style="list-style-type: none"> • Equipements de protection individuelle • Equipements de protection collective et signalisation des zones de circulation • Gestion et élimination des EPI contaminés ❖ Les règles de prévention et d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques et repérage amiante avant travaux • Principes généraux de prévention • Conduite à tenir en cas d'incident ou d'exposition accidentelle <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Formation Pratique </div> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel : <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante • Vérification visuelle et contrôle des EPI • Mise en place des protections collectives : balisage de zone, signalisation, ventilation, confinement • Préparation et gestion du matériel en zone amiante
Prérequis et Aptitudes : Savoir lire et écrire français. Avoir une bonne condition physique.	
Durée de la formation : 1 journée (7 heures).	
Lieu de la formation : Dans notre centre permettant des mises en situation pratiques en conditions réelles	
Nombre minimum et maximum de stagiaires par sessions : de 3 à 10 personnes.	
Accessibilité aux personnes handicapées : Si des adaptations sont nécessaires, merci de nous contacter.	
Formateur : Possédant une expérience significative dans le domaine des travaux.	
Moyens pédagogiques : Vidéo projecteur, plateau technique, EPI divers.	
Modalités pédagogiques : Méthode basée sur la participation et la démonstration, mises en situations.	
Modalités d'évaluations : Evaluation théorique via QCM, évaluation pratique continue.	
Délai et modalités d'accès : Sessions régulières, nous contacter via le site internet.	
Validation : Attestation individuelle de suivi de formation.	
Validité du titre : La validité recommandée du titre délivré est de 3 ans.	
Tarifs : Sur demande.	